

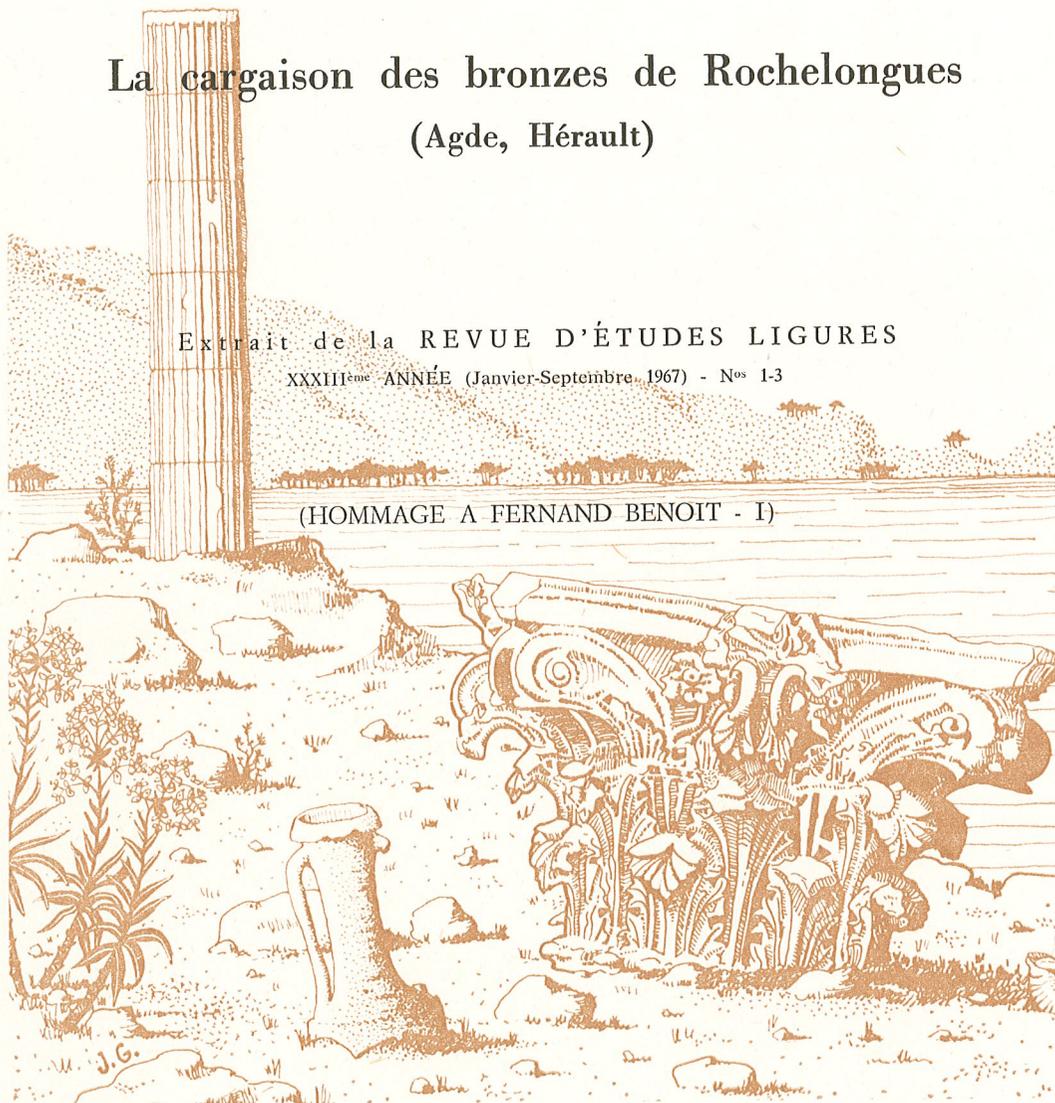
ANDRÉ BOUSCARAS et CAMILLE HUGUES

La cargaison des bronzes de Rochelongues (Agde, Hérault)

Extrait de la REVUE D'ÉTUDES LIGURES

XXXIII^{ème} ANNÉE (Janvier-Septembre, 1967) - Nos 1-3

(HOMMAGE A FERNAND BENOIT - I)



INSTITUT INTERNATIONAL D'ÉTUDES LIGURES

BORDIGHERA

1973

La cargaison des bronzes de Rochelongues (Agde, Hérault)

Près de six années se sont écoulées depuis la découverte de la première hache en bronze sur les fonds volcaniques de Rochelongues, entre le cap d'Agde et l'embouchure actuelle de l'Hérault. Des campagnes annuelles de plongée sous-marine, étalées du mois de mai au mois d'août, ont permis et permettent encore d'accroître considérablement le butin du Groupe de recherches en plongée de la Société archéologique de Béziers dans ce gisement exceptionnel (1).

Forts d'une expérience déjà longue, les plongeurs avaient dressé immédiatement un plan de travail pour le repérage des objets et le report sur un schéma à grande échelle, la situation de la cargaison naufragée en zone de pêche au filet étant un obstacle à la pose d'un quadrillage à demeure. Malgré une mer parfois inclemente et des moyens modestes, le Groupe a poursuivi une prospection systématique sous les algues et dans les sables voisins des rochers sur lesquels, selon toute vraisemblance, un navire porteur d'une lourde cargaison de métal avait coulé. Le dévasage à la suceuse, tenté en 1965 avec un appareil trop faible, s'étant révélé inefficace, la majeure partie du travail a été effectuée à la main, en mettant à profit la direction du courant côtier pour éviter de troubler l'eau devant le fouilleur, tout en évacuant les déblais. Récemment, dans la zone sablonneuse balisée avec soin au préalable, un essai concluant de « l'Archéonaute », le 3 juillet 1968, a montré quels espoirs pouvaient être fondés sur son intervention, là où l'épaisseur du sable, égale ou supérieure à un mètre, rendait toute fouille manuelle impossible.

(1) A. BOUSCARAS, *Compte rendu des recherches sous-marines*, 1964, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, 1964, p. 5; du même, *Recherches sous-marines au large d'Agde* (1965). *Epave des bronzes de Rochelongues*, ibidem, 1965, p. 81; du même, *Recherches sous-marines de Rochelongues, Agde (Hérault)*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; Rochelongues, campagne de 1968*, ibidem, 1968, p. 5; C. HUGUES, *La découverte sous-marine de Rochelongue, Agde (Hérault)*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 1965, Paris, 1966, p. 176.

Dès les premières découvertes, géologues, archéologues et minéralogistes se sont livrés à une critique des sources que constitue l'extraordinaire mobilier de Rochelongues.

En géologie, l'hypothèse d'un dépôt continental submergé à la suite d'un affaissement du rivage a été avancée, mais elle ne saurait être retenue: comme la descente aurait été d'une douzaine de mètres, elle n'est guère plausible, car rien n'indique sur la côte du golfe du Lion un mouvement négatif d'une telle ampleur depuis les temps protohistoriques.

Aux yeux des archéologues, le mobilier est complexe, à la fois par ses origines hétérogènes et par ses éléments de datation pris isolément. Suivant une interprétation étroite de la typologie des documents recueillis, certaines publications donneraient à penser que plusieurs naufrages se seraient produits au même lieu à diverses époques, de l'âge du Bronze à l'âge du Fer. L'argument de la persistance de quelques types d'outils d'usage courant — en particulier des haches à ailerons — nous semble une hypothèse plus valable, d'autant que dans le Languedoc méditerranéen les trouvailles antérieures de « cachettes de fondeur » launaciennes en terre ferme viennent l'étayer. Moins abondantes, certes, quoique variées, celles-ci nous offrent un assortiment de haches à ailerons ou à douille que d'aucuns expliquent par la récupération de vieux instruments périmés ou hors d'usage en vue d'une refonte. Certaines haches, mal venues et présentant des défauts de moulage, n'auraient-elles pas servi de monnaie d'échange?

Aucun lingot ne provenait, en tout cas, de la refonte de vieux bronzes, sur plus de six quintaux de culots; tous étaient en cuivre exempt d'étain. Selon M. France-Lanord, directeur du Laboratoire de recherche archéologique du Musée du Fer, à Nancy, un cuivre fondu d'une pureté supérieure à 99 % proviendrait d'un cuivre natif plutôt que de la réduction d'un minerai, opinion qui n'est pas partagée par tous les minéralogistes, en particulier par M. Bouis, ingénieur au service du Ministère des Affaires Culturelles pour la restauration des objets archéologiques. Ce dernier reconnaît en effet, dans les rares impuretés des lingots de Rochelongues, les matières minérales ordinairement incluses dans les « cuivres » préhistoriques ou protohistoriques issus du traitement de minerais.

La majeure partie du chargement comprenait des métaux non ouvrés (lingots de cuivre, plaques d'étain et de plomb) et même de la matière première (galène). Ainsi quatre métaux ou alliages sont identifiés. Hormis deux clous en bronze et un clou en fer, long de 20 cm, qui auraient pu servir à la construction de la coque, il ne reste rien de l'épave. Quelques tessons de poterie, difficiles à dater, seraient les seuls vestiges de la vaisselle du bronzier malchanceux et de son équipage.

Au cours des premières années, les découvertes ont porté sur des objets lourds et volumineux (lingots, haches). Maintenant, les plongeurs ramènent

des objets de taille moyenne ou petite, principalement des parures; mais l'intervention de « l'Archéonaute » a montré que le sable cachait encore des lingots.

Pointées sur le plan à grande échelle, les trouvailles se répartissent dans un rectangle de 25 m sur 14 m, à des profondeurs variant entre 6,50 m et 8 m. Les premières campagnes ont révélé que les objets étaient assez bien groupés par catégories, ce qui nous incline à supposer qu'ils étaient assemblés et emballés sur le navire qui les portait: paquets de haches, de bracelets ou de fibules, probablement serrés dans des sacs.

En général, l'immersion n'a pas été nuisible à la conservation du matériel métallique naufragé, malgré le brassage par les vagues d'une partie de la cargaison. Cependant, l'érosion par le frottement du sable a rendu quelques bracelets filiformes, elle a tronqué des haches, mutilé des parures. Cette détérioration naturelle ne saurait être assimilée à l'usure des outils, conséquence d'un long usage; tel est le cas des haches à douille ronde et anneau, en plus mauvais état que les haches à douille carrée.

Certains outils, même si les moules n'ont pas été retrouvés, faisaient partie apparemment de l'attirail du fondeur ambulant qui avait frêté le navire.

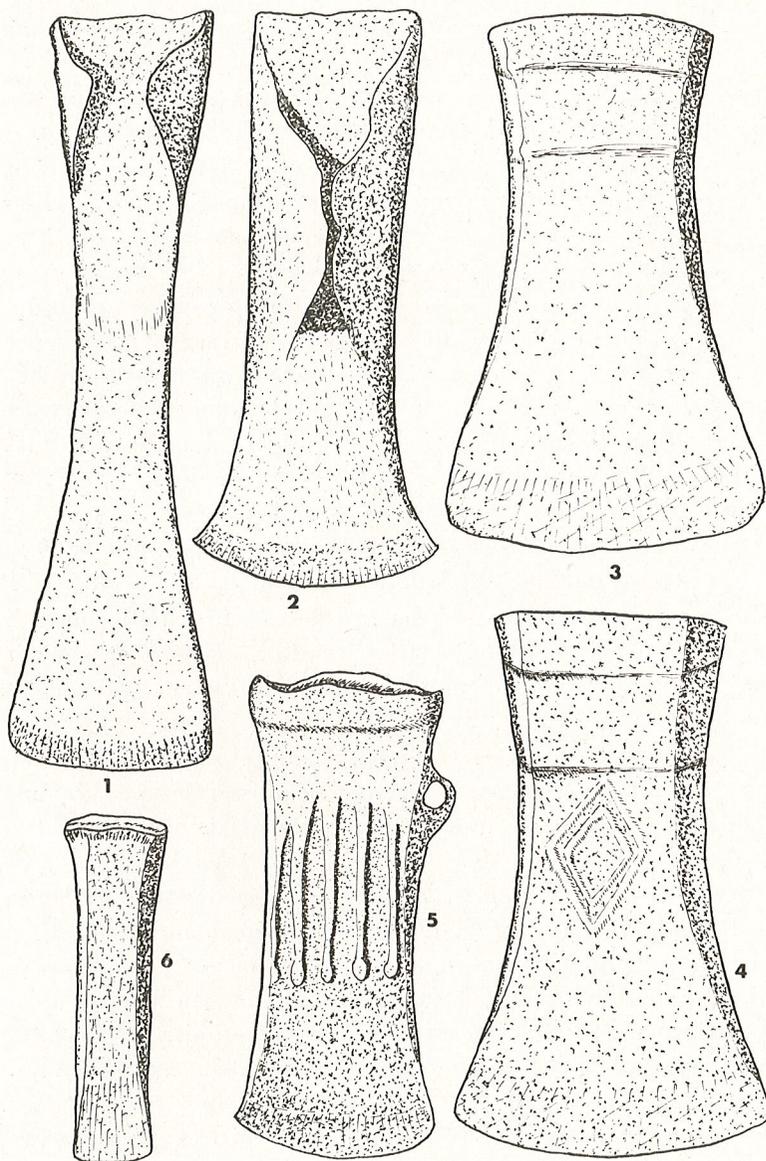
On distingue des marteaux, des burins, des ciseaux, des haches à tranchant écrasé, généralement à douille. Un burin est à ailerons et anneau latéral; mais nous constatons que cet anneau latéral est beaucoup moins fréquent à Rochelongues qu'à Vénat (St-Yrieix, Charente) (1).

Au nombre des découvertes récentes figurent une alène de bourrelier, un racloir à douille, qui pouvait servir à dégraisser les peaux, un fragment de faucille et un rasoir ou tranchet en segment de cercle, analogue à un tranchet de Vénat.

Les haches — plus d'une centaine — appartiennent à deux types, à ailerons et à douille ronde ou quadrangulaire. Cependant, les haches à douille dominant: une centaine pour seulement trois haches à ailerons terminaux. Les haches à douille circulaire, munies d'un anneau latéral, restent rares et très usées; elles pourraient provenir de récupérations. Les haches à douille quadrangulaire, plus communes, sont en général dépourvues d'anneau; quelques-unes portent des motifs en relief: nervures horizontales — de une à quatre — au niveau du bourrelet; nervures verticales terminées par une perle; X; V simples ou renversés, emboîtés.

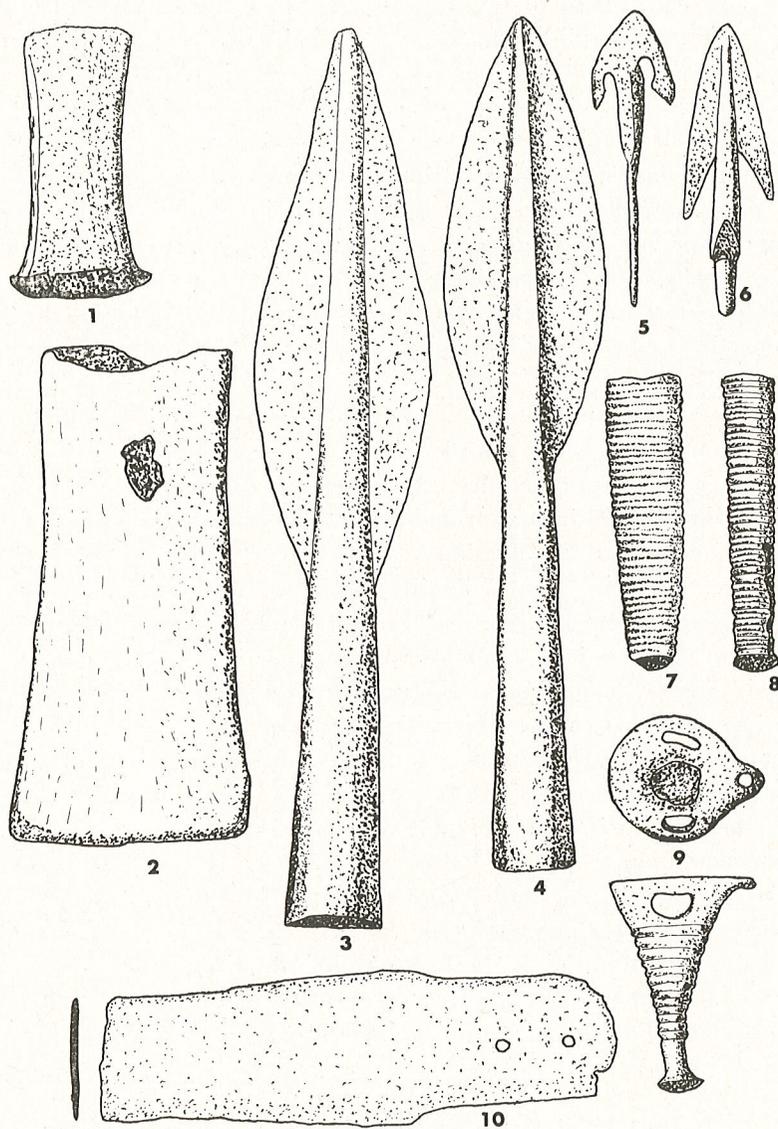
Il semble que de nombreuses haches présentant des défauts de fabrication étaient destinées à la refonte, et peut-être, avons-nous dit, à des échanges,

(1) J. GEORGE et G. CHAUVET, *Cachette d'objets en bronze découverte à Vénat, commune de St-Yrieix, près d'Angoulême*, dans *Rapports présentés à la Société Archéologique et Historique de la Charente*, Angoulême, 1895, p. 56.



2:3

Fig. 1 - 1 et 2 haches à ailerons - 3 hache à douille, à nervures horizontales - 4 hache à douille, à losanges emboîtés - 5 hache à douille et anneau, ornée de nervures verticales et de perles - 6 ciseau à douille (d'après les dessins de M. Lorblanchet et J. Peyron)



2:3

Fig. 2 - 1 marteau à douille - 2 hache à douille avec défaut de fabrication - 3 et 4 pointes de lance - 5 et 6 pointes de flèche à pédoncule et ailerons - 7 et 8 talons de hampe à douille tubulaire - 9 talon de hampe conique à bélière horizontale - 10 fragment de lame d'épée (d'après les dessins de M. Lorblanchet et P. Peyron)

car on découvre à l'intérieur des fragments de métal supplémentaires, en vue d'un tarage. On connaît en Bretagne des associations identiques.

Une hachette à douille, longue de 4 cm, devait être un objet votif.

Les armes sont moins nombreuses que les haches.

Les épées et les poignards à trous pour fixer des rivets ne sont représentés que par des fragments, avec une garde d'épée.

On compte environ une douzaine de pointes de flèche à pédoncule et ailerons plus ou moins dégagés. Une seule flèche est en forme de feuille. Les pointes à pédoncule et ailerons sont renforcées par une nervure médiane prolongée vers le bas par une tige épaisse qui s'effile à l'extrémité inférieure pour l'enfoncer dans la hampe en bois. Les pointes audoises du Roc de Boussecos (Bize), du Cayla I et de la nécropole du Moulin (Mailhac) sont de ce type (1).

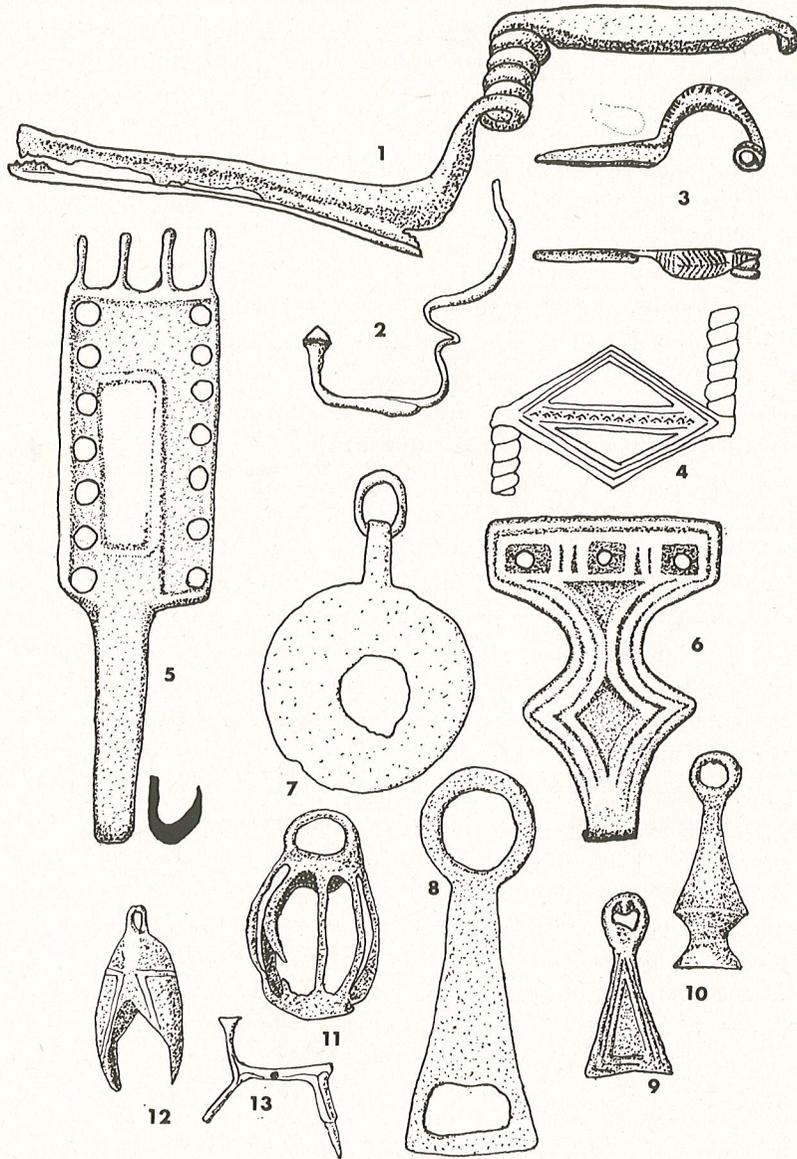
Parmi les armes plus lourdes — pointes de lance ou de javeline — nous ne voyons que des armes à douille. Leur forme va du losange à la feuille de saule, avec une forte nervure. A l'intérieur d'une douille subsistait un fragment de bois de résineux, probablement du pin ou du sapin. A la base se trouvent deux trous de fixation.

Les talons de hampe sont à douille tubulaire, à extrémité mousse, percés eux aussi de trous de fixation. Un exemplaire sans trou est annelé. Nous n'avons qu'un talon conique à bélière horizontale, orné de stries concentriques, du type de Launac (Fabrègues, Hérault), connu en Languedoc à la Croix-de-Mus (Murviel-les-Béziers, Hérault), Bautarès près de Péret (Hérault), Carcassonne (Aude), Durban (Aude), Rieux-Minervo (Aude), Briatexte (Tarn) et Vielmur (Tarn). D'ailleurs ces talons coniques sont de deux sortes, les uns à bélière horizontale, les autres sans bélière, mais avec deux trous diamétralement opposés (2).

Parmi les débris de fibules, on remarque les fibules à deux ressorts, déjà signalées dans les nécropoles de la Pave, à Argelès-sur-mer (Pyrénées-Orientales) et du Moulin, à Mailhac (Aude), dont le type est répandu en Espagne où M. Almagro le date du VII^{ème} siècle avant J.-C. L'origine serait italienne (Sicile, Pouilles, Latium, Bologne), et ces fibules à double ressort

(1) M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *Le premier âge du Fer languedocien*, Première partie, *Les habitats*, Bordighera, 1955, p. 131.

(2) P. CAZALIS DE FONDOUCE, *La cachette de fondeur de Launac*, dans *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, 2^{ème} série, t. 2, 1900; A. SOUTOU et J. ARNAL, *Dépôt launacien de la Croix-de-Mus*, dans *Bulletin du Musée d'Anthropologie de Monaco*, 1963; P. CAZALIS DE FONDOUCE, *Cachettes de fondeurs de Loupian, de la Boissière et de Bautarès-Péret*, dans *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, t. 1, 1899; J. GUILAINE, *Le dépôt de bronzes de Carcassonne*, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, t. II, 1969; E. CARTAILHAC, *Note sur l'archéologie du département du Tarn*, dans *Matériaux*, 1879, pl. IX, n^o 3.



2:3

Fig. 3 - 1 débris de grande fibule à deux ressorts - 2 fibule à pied relevé - 3 fibule à décor dorsal en feuille de fougère - 4 fibule à deux ressorts - 5 agrafe de ceinture rectangulaire - 7 pendeloque en forme de rasoire circulaire à manche - 8 grande pendeloque triangulaire - 9 pendeloque triangulaire ornée de nervures - 10 pendentif - 11 crotale - 12 grelot - 13 fibule de type Agullana, en deux pièces (d'après les dessins de M. Lorblanchet et J. Peyron)

s'étendraient au nord-est jusqu'en Hongrie. Une autre fibule à pied relevé est du type de la Certosa, mais il n'y a aucune fibule à arbalète avec tête conique. Par contre, Rochelongues a livré une parure du modèle espagnol d'Agullana, en deux pièces (1).

Les épingles ont mieux résisté à l'érosion marine. Elles sont abondantes avec un type courant à grosse tête sphérique. Par une simple courbure, l'épingle devenait à volonté, suivant sa longueur, soit un bracelet, soit une boucle d'oreille.

Au milieu des pièces de harnachement, qui se séparent mal des lourds ornements vestimentaires, figurent des boutons à pied. Dans une tombe de cavalier du Grand Bassin I de Mailhac (Aude), ceux-ci servaient au croisement d'un bridon, à côté d'un mors de cheval en fer (2).

D'autres boutons, circulaires ou rectangulaires, bombés ou plats, avaient comme moyen de fixation soit un anneau, soit une bélière, tantôt simple, tantôt en croix.

Les agrafes de ceinture sont du modèle à crochet unique. Les plus belles se composent d'un large talon rectangulaire prolongé par une languette triangulaire ou losangique. Elles sont massives ou ajourées sur les bords. Il y a aussi le modèle rectangulaire à longue languette, percé de trous sur les bords. Certaines ont la forme élégante de la croix d'Agadès avec des décors géométriques sur le dos, dont le type est connu dans la région languedocienne, à la fois dans la nécropole de St-Julien, à Pézenas (Hérault), et dans la nécropole du Grand Bassin II, à Mailhac (Aude), où se voit aussi un exemplaire d'agrafe à double crochet, ainsi que dans le tumulus du Frouzet (St-Martin-de-Londres, Hérault), associé à un bracelet en or. Des agrafes ajourées ont été découvertes à Fleury et à Azille (Aude) (3).

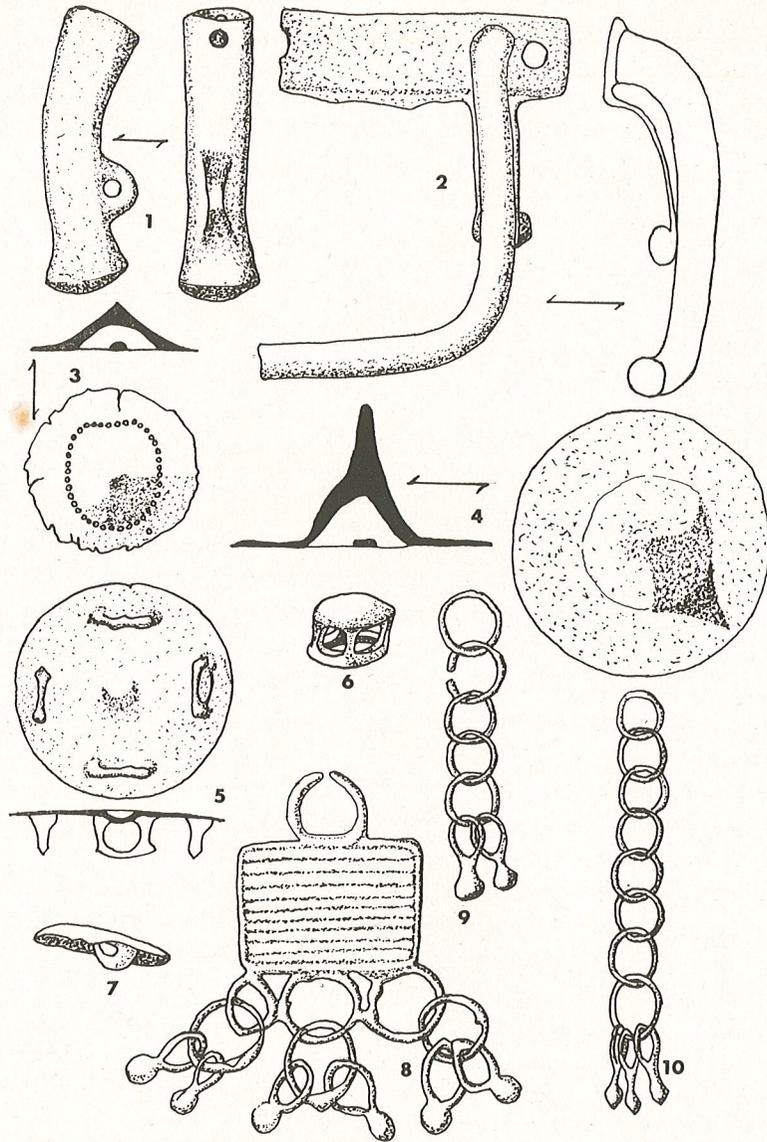
Certaines ceintures étaient revêtues de plaques de bronze décorées de motifs géométriques obtenus par estampage; de tels ornements se retrouvent dans les tumulus de la Côte-d'Or (Créancey, Panges, Minot), dans le Jura, en Alsace et à Hallstatt même (4). Néanmoins, à cause des motifs en spirales,

(1) G. CLAUSTRÉS, *La nécropole de la Pave (Argelès-sur-mer, Pyrénées Orientales)*, dans *Revue d'Études Ligures*, 1950, p. 149; M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *Le premier âge du Fer languedocien*, 2^{ème} partie, Bordighera, 1958, pp. 18 et 27, fig. 15, et p. 175, fig. 145; P. DE PALOL, *La necrópolis de Agullana*, dans *Bibliotheca Praehistorica Hispana*, vol. I, Madrid, 1958.

(2) O. TAFFANEL, *Le premier âge du Fer à Mailhac (Aude)*, dans *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, II, 1^{ère} partie, 1962, p. 159.

(3) M. LOUIS et CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DES CHÊNES VERTS, *Le tumulus n° 1 du Cayla du Frouzet*, dans *Études Roussillonnaises*, I, 1953; M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *Le premier âge du Fer languedocien*, 2^{ème} partie, *Les nécropoles à incinération*, 1958, pp. 63, 73 et 131.

(4) F. HENRY, *Les tumulus du département de la Côte-d'Or*, Paris, 1933.



2:3

Fig. 4 - 1 petit manche à douille et anneau - 2 débris d'anse - 3 à 5 appliques - 6 bouton à bélière - 7 bouton à bélière - 8 parure à pendants - 9 et 10 chainettes à pendants (d'après les dessins de M. Lorblanchet et J. Peyron)

ne devrait-on pas voir plutôt une influence hellénique dans les plaques de Rochelongues?

Il convient d'insister sur la variété des pendentifs, isolés ou retenus par des chaînettes: un crotale, une rouelle soudée à deux petits disques gravés d'une spirale, des grelots, des pendeloques coniques ou en larme, des pendentifs triangulaires, ces derniers connus en divers lieux du Languedoc: Cazevielle et Launac dans l'Hérault, Piquet (Valleraugue) et Nages dans le Gard, etc. (1).

Ces pendentifs devaient être portés accrochés soit à des ceintures métalliques articulées, soit à des parures pectorales très ouvragées dont l'une est en feuille de fougère, l'autre en cercles ajourés.

Le seul instrument de toilette caractéristique est le *scalptorium*, dont A. Soutou a montré l'extension considérable du Danube aux garrigues languedociennes (Cazevielle, Grand Bassin I) (2).

Il existe aussi une pendeloque en forme de petit rasoir discoïdal à manche annelé.

Les bracelets — ou anneaux de jambe — sont nombreux, tantôt ouverts, tantôt fermés, tantôt pleins, tantôt creux. Ces derniers rappellent les bracelets de la cachette de Cambo (Gard), dans les basses Cévennes (3). Quelques bracelets ou anneaux de jambe sont segmentés, chaque segment portant des trous d'assemblage pour un groupement horizontal ou vertical; ce modèle existe dans les dépôts héraultais de Launac et de la Croix-de-Mus, et auois de Carcassonne.

Les plus originaux des bracelets de Rochelongues sont le bracelet ouvert à tampons, le bracelet en ruban orné de quatre nervures et à tampons terminaux, le bracelet annelé et à languettes, très launacien, sur lequel alternent trois paires d'anneaux jumelés et trois languettes en ruban.

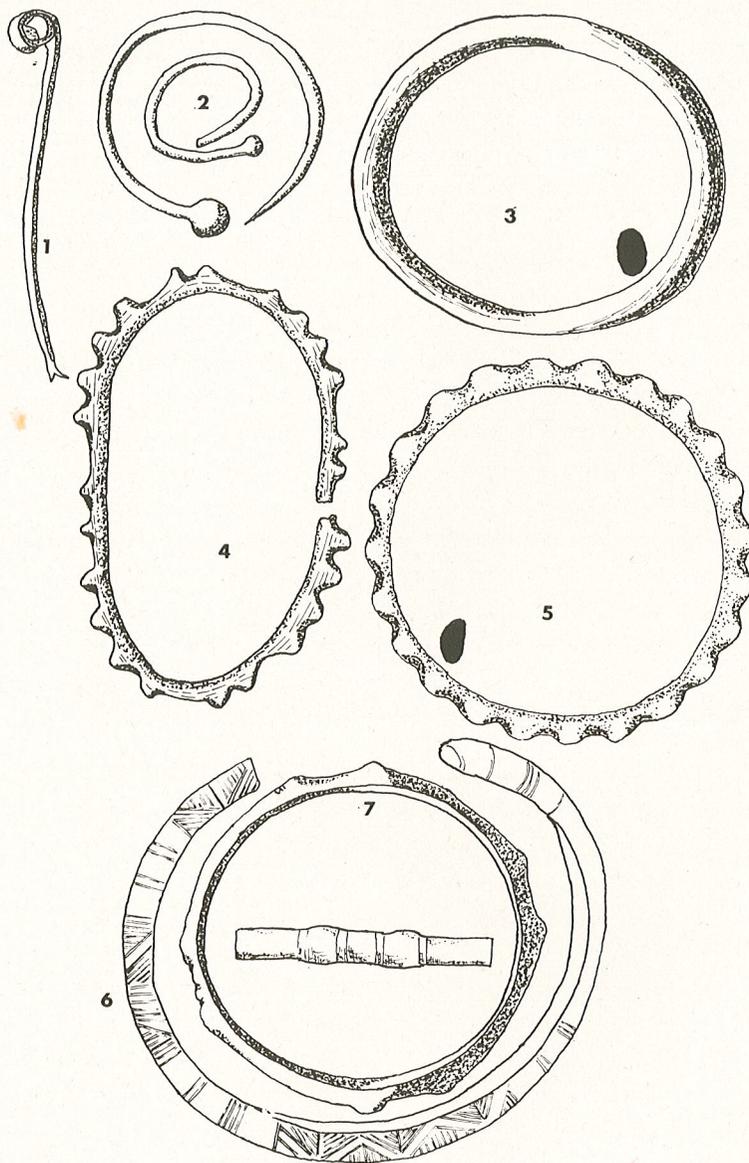
Parmi les bracelets pleins, les uns sont lisses, d'autres sont couverts de gravures géométriques, d'autres enfin ont des ornements en relief (côtes plus ou moins saillantes, larges protubérances arrondies, dents d'engrenage).

Il paraît certain que si une partie notable de la cargaison est apparentée aux bronzes de la Péninsule ibérique, l'origine d'autres éléments est à chercher d'une part dans la France de l'Ouest (haches à douille quadrangulaires).

(1) CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DES CHÊNES VERTS, *La nécropole hallstattiennne de Cazevielle*, dans *Études Roussillonnaises*. II, 1954-1955; M. LOUIS, O. et J. TAFANEL, *Le premier âge du Fer languedocien*, 3^{ème} partie, *Les tumulus - Conclusions*, 1960, p. 58; E. FLOUEST, *L'oppidum de Nages*, dans *Mém. Acad. du Gard*, 1868-1869.

(2) A. SOUTOU, *Les scalptorium hallstattiens du Sud-ouest de la France*, dans *Bull. Soc. Préhist. Française*, 1959, p. 121.

(3) A. JEANJEAN, *L'âge du Bronze dans les Cévennes*, dans *Mém. de l'Académie du Gard*, 1890, p. 247.



2:3

Fig. 5 - 1 scalptorium - 2 épingles à tête sphérique recourbées en boucles d'oreille - 3 bracelet lisse - 4 et 5 bracelets en dents d'engrenage - 6 bracelet creux à motifs géométriques incisés - 7 bracelet massif à protubérances arrondies (d'après les dessins de M. Lorblanchet et J. Peyron)

gulaire), d'autre part dans la France du Nord-Est (haches à douille circulaire), d'où l'épithète « hétérogène » employée au début. La date approximative du naufrage sera donnée par les objets les plus récents du chargement dont la récupération se poursuit. L'un de nous (C. H.) a proposé le VI^{ème} siècle, mais ce n'est qu'après l'ultime remontée des plongeurs que les détails de l'analyse archéologique pourront être abordés.

A. BOUSCARAS et C. HUGUES